

Ouverture des travaux de l'atelier de validation du Code
de l'Environnement Maritime

Mise en place d'un plan de gestion rationnelle et durable du secteur

Un atelier de validation du Code de l'Environnement Maritime a démarré lundi à Nouakchott.

L'atelier a pour objectif de conformer le code avec les conventions internationales auxquelles souscrit notre pays et de l'adapter avec les travaux d'exploration et d'exploitation pétrolière prévus prochainement.

Le code est rendu nécessaire par la nécessaire cohabitation entre l'économie maritime et l'exploitation pétrolière qui est en général très

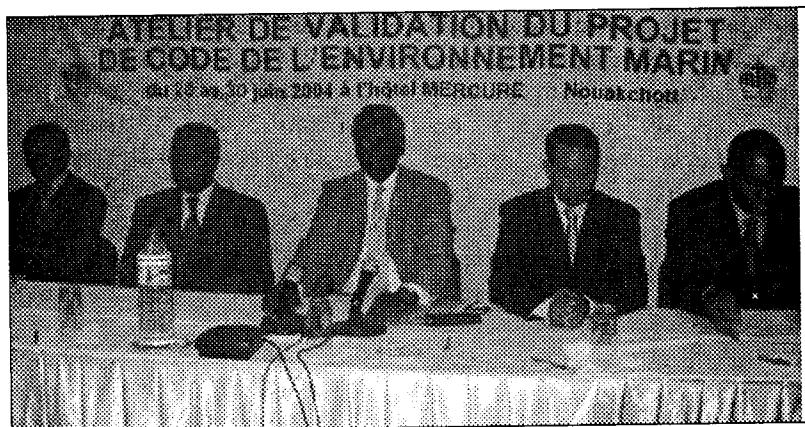


polluante.

L'atelier durera trois jours.

Ouverture des travaux de l'atelier de validation du Code de l'Environnement
Maritime

Mise en place d'un plan de gestion rationnelle et durable du secteur



Ensuite, le ministre a ajouté que notre pays avait élaboré, depuis quelques années, une vision d'ensemble d'une politique visant la protection de l'environnement maritime et sa sauvegarde dans le domaine du développement de ses activités traditionnelles. Cette politique est matérialisée par l'élaboration de la réforme du secteur et la mise en place d'un plan systématique de gestion rationnelle et durable.

Enfin, le ministre a indiqué que l'économie maritime et l'exploitation pétrolière doivent cohabiter étant donné les dangers réels auxquels s'expose l'environnement maritime du fait de la pollution inhérente aux produits pétroliers. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre des Mines et de l'Industrie et du ministre d'Etat sénégalais, ministre de l'Economie Maritime.

Les travaux de l'atelier de validation du Code de l'Environnement maritime ont débuté lundi au Palais des Congrès à Nouakchott.

Cet atelier dont les travaux dureront trois jours est organisé par le ministère des Pêches et de l'Economie Maritime avec l'appui de l'Organisation Maritime Mondiale.

A cette occasion, le Docteur Bâ Mamadou dit M'Bare, ministre des Pêches et de l'Economie Maritime s'est félicité de présider l'ouverture

de ce séminaire sur la validation du Projet du Code de l'Environnement maritime élaboré par les services du ministère qui a été révisé pour la seconde fois par les conseillers de l'Organisation Maritime Mondiale en vue d'atteindre les objectifs suivants:

- la conformité du Code avec les conventions internationales auxquelles souscrit notre pays
- son adéquation avec les travaux d'exploration et d'exploitation pétrolière prévus prochainement.